

DE LA MANIPULATION DU FUMIER D'ÉTABLE.

Nous venons consigner les résultats d'expériences très-intéressantes faites en Angleterre, par M. le professeur Volcker, relativement à la manipulation rationnelle de l'engrais d'étable. D'après ces expériences aussi nombreuses qu'étendues, M. Volcker établit, que :

10. Le fumier frais d'étable ne contient qu'une faible quantité d'ammoniaque libre.

20. L'azote se trouve dans l'engrais frais d'étable, surtout sous la forme de combinaisons organiques insolubles.

30. Les principes organiques et inorganiques insolubles sont des fumures d'une plus grande valeur que les substances insolubles. On devrait donc porter la plus grande attention à la réunion et à la conservation des parties liquides du fumier : il faut les recueillir dans des récipients imperméables, et éviter leur accumulation sur les champs.

40. La solubilité du phosphate de chaux est beaucoup plus grande qu'on ne l'admettait jusqu'ici.

50. L'urine fraîche des chevaux des vaches et des pores ne contient pas le phosphate de chaux en quantité déterminable, tandis qu'il se trouve en forte proportion dans le purin ; celui-ci a donc plus de valeur que l'urine fraîche.

60. Le meilleur moyen de prévenir toute déperdition d'engrais, c'est de conduire le fumier d'étable dans les champs, aussitôt que les circonstances le permettent.

70. Sur des champs argileux on n'aura pas lieu de craindre des pertes, même lorsque le fumier est répandu et qu'il n'est pas enterré de suite. L'engrais frais et même consommé contient peu d'ammoniaque à l'état libre, attendu qu'il n'est formé par la fermentation ; mais comme la fermentation est empêchée par l'épandage sur la surface du champ, il ne peut en résulter une perte des principes volatils de l'ammoniaque.

80. L'engrais consommé contient bien plus de matières organiques, et même organiques solubles que le fumier frais.

90. L'engrais consommé contient proportionnellement plus d'azote que le fumier frais.

100. Une quantité donnée de fumier consommé est d'une plus grande valeur qu'un égal de volume de fumier frais.

110. Lors de la fermentation du fumier, il y a une forte quantité de substances organiques qui se répandent dans l'air, sous forme de carbonate et autres gaz.

120. Avec une fermentation bien conduite, il ne peut y avoir une perte sensible d'azote.

220. Pendant la fermentation, il se forme des substances humeuses et du sulfate de chaux, qui servent à fixer l'ammoniaque.

140. Pendant la fermentation, le carbonate de chaux devient plus soluble.

150. Dans les parties intérieures échauffées du tas de fumier, il se volatilise de l'ammoniaque ; mais il est de nouveau fixé dès qu'il touche aux couches refroidies de l'extérieur.

160. L'ammoniaque ne se volatilise pas à la surface des tas de fumier fortement comprimés, on ne devrait donc jamais y toucher sans une nécessité absolue.

170. Une fermentation trop longtemps prolongée n'est pas favorable.

180. Le fumier d'étable perd d'autant plus de sa valeur, qu'il est resté plus longtemps exposé en petit tas aux intempéries de l'hiver.

190. Cette perte n'a pas tant lieu par la volatilisation de l'ammoniaque, que par le lessivage, par la pluie et l'eau.

200. La perte en ammoniaque et en matières fertilisantes solubles est moins grande par un temps sec que par un temps pluvieux et humide.

210. L'engrais consommé perd plus par la pluie que le fumier frais.

220. Les matières fertilisantes sont conservées le plus convenablement dans un endroit couvert.

230. Lorsque l'on donne une forte litière aux animaux, le fumier est trop sec pour entrer rapidement en fermentation dans une place à fumier couverte ; cette place devra dans ce cas être établie à l'air libre, où le fumier peut être souvent arrosé avec du purin ou de l'eau.

240. La méthode la plus mauvaise de produire les engrais est leur fabrication dans des cours ouvertes attendu qu'une grande partie des substances les plus utiles s'évapore dans un court espace de temps ; on peut, dans ce cas admettre qu'au bout d'une année, il ne reste plus que le tiers du poids d'engrais frais.

—Revue d'économie Rurale

ENCORE DES BRAVES CANADIENS.

—00—

C'est avec un plaisir indicible que nous publions la lettre suivante, que nous avons reçue dimanche dernier d'un brave canadien des États-Unis :

" Baltic, Conn., 15 sept. 1870.

MM. les Editeurs du Pionnier :

Permettez à plusieurs Canadiens de Baltic, demeurant autrefois en Canada, de vous prier de nous informer du nom de l'Agent des Terres venues à MM. P. U. Vaillant, F. X. Dufresne et L. S. Dumaine, dans le Canton de Chesham. Nous sommes ici une quinzaine qui désirons retourner au pays pour nous y établir. Vu que la saison est déjà avancée, nous désirons aller droit vers les Agents et ce Canton. En même temps, nous voudrions faire le moins de chemin possible, vu que le voyage d'ici au Canada est assez dispendieux.

Nous avons été heureux de voir, dans votre journal, la colonne en question.

Nous serions heureux de savoir par vous ou par MM. les Agents eux-même, s'il y a encore de semblables terrains à vendre.

Ce faisant, vous obligerez beaucoup, Messieurs, vos anciens compatriotes du Canada.

JOSEPH BELANGER.

P. S. J'ai moi-même cinq enfants à établir sur ces lots. Un M. Caron en a quatre ou cinq à établir. Il y a aussi beaucoup d'autres amis prêts à partir et que l'ouvrage n'épouvante pas.

LE JEUNE BÉTAIL.

—00—

C'est le bon traitement qui fait les bons animaux ; mais chez le jeune bétail surtout, les bons traitements sont nécessaires, car c'est cela qui leur donne une bonne constitution.

Par bons traitements, on entend non-seulement un bon soin sous le rapport de la nourriture, mais encore l'abstention de toute action pouvant leur nuire comme de les laisser au mauvais temps ou de les frapper ; ou de s'emporter contre eux.

Il y a un grand nombre de personnes qui abusent de leurs animaux par les mauvais traitements qu'elles leur infligent et le peu de soins qu'elles leur donnent. On est d'une sévérité qui les fait trembler aussitôt qu'on les approche.

Il faut les protéger contre la pluie, le soleil.